## Mener l'entretien professionnel (EP)

Ressources Humaines - 2026



#### La formation en résumé

L'entretien professionnel est devenu un levier incontournable pour le développement des compétences et la gestion des carrières dans les entreprises. Introduit par la loi du 5 mars 2014, il doit être réalisé tous les deux ans pour chaque salarié. En 2023, 75 % des entreprises françaises affirmaient que la mise en place de cet entretien avait amélioré leur gestion des talents et leur fidélisation des collaborateurs (source : ANACT). Cette formation vous permettra de préparer et de conduire efficacement ces entretiens, en tenant compte des obligations légales et des enjeux stratégiques car au-delà des aspects légaux, l'entretien professionnel est un outil managérial clé pour identifier les aspirations professionnelles des collaborateurs et aligner leurs objectifs avec ceux de l'entreprise. Des études montrent que les entreprises qui investissent dans la gestion des compétences via des entretiens structurés réduisent leur turnover de 30 % en moyenne (source : Deloitte, 2021). Vous apprendrez à structurer vos entretiens, à adopter la bonne posture et à maîtriser les techniques d'écoute et de questionnement, indispensables pour favoriser des échanges constructifs.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations certifiant RH 2025 également consultable sur notre site Internet:

Cycle de formations certifiant Développement RH: participer au développement des compétences des collaborateurs (entretiens pros, recrutement, formation et GEPP)

Trame d'entretien proposée directement transposable en entreprise

#### Objectifs:

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

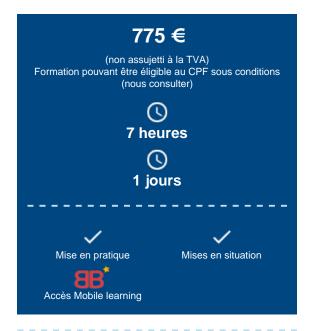
- Définir les obligations légales et les modalités de mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Clarifier les différences entre l'entretien professionnel et l'entretien annuel d'évaluation
- Identifier les étapes clés de la préparation d'un entretien professionnel et structurer une trame d'entretien adaptée
- Analyser les compétences et les besoins en formation du collaborateur à partir des données recueillies
- Appliquer les techniques d'écoute active et de questionnement pour favoriser un dialogue constructif avec le collaborateur
- Adopter une posture adaptée lors de l'entretien pour mieux comprendre le projet professionnel du collaborateur et l'accompagner dans son développement
- Rédiger le compte-rendu de l'entretien biennal et mettre en œuvre les actions convenues avec le collaborateur
- Établir l'état récapitulatif après 6 ans pour assurer un suivi conforme aux obligations légales

#### Participants:

Cette formation s'adresse aux DRH, Responsables RH, Managers et toute personne amenée à conduire des entretiens professionnels.

#### Prérequis:

Cette formation ne nécessite aucun prérequis sauf si elle est suivie dans le cadre d'un cycle certifiant (nous consulter).



#### **Dates et villes**

Lyon - 04 72 53 88 00

- 27/04
- 08/06
- 05/10

Le contenu

#### Contenu et caractéristiques de l'entretien professionnel

- Identifier les obligations légales de fond et de forme
- Clarifier le rôle et les enjeux de l'entretien professionnel
- Ne pas confondre l'entretien professionnel avec l'entretien annuel
- Quand mener l'entretien professionnel et par qui?

#### Structurer ses entretiens professionnels

- Se préparer à l'entretien
- Situer les étapes et le contenu de l'entretien
- Se doter d'une trame d'entretien

# S'entraîner à la conduite des différentes étapes de l'entretien professionnel

- Savoir analyser les compétences d'un collaborateur
- Clarifier le projet professionnel du collaborateur
- Connaître les différents dispositifs de formation et de professionnalisation
- · Adopter la bonne posture
- S'entraîner!

#### Les suites à donner à l'entretien professionnel

- Rédiger le compte-rendu de l'entretien biennal
- Mettre en oeuvre les actions décidées
- Etablir l'état récapitulatif après 6 ans

### Moyens pédagogiques et d'encadrement

#### Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré <u>« Agir et Apprendre »</u>. Parcours du formateur disponible sur simple demande.

#### Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici

